

Conseiller PEB: Recyclage III

RÉF | 6379

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif	Mettre à jour les connaissances suite aux évolutions réglementaires du nouvel arrêté « Lignes Directrices » du 26 janvier 2017 font l'objet d'un 3ème recyclage destiné à tous les conseillers PEB.
Programme	Un nouvel arrêté établissant les lignes directrices et les critères nécessaires au calcul de la performance énergétique des unités PEB, a été adopté ce 26 janvier 2017. Les principales modifications réglementaires découlant de cet arrêté sont les suivantes : Abandon des exigences BNR et surchauffe Application d'une exigence de consommation d'Energie Primaire à toute unité non résidentielle neuve et assimilée à du neuf à partir du 1er juillet 2017. Nouvelle subdivision du bâtiment à partir du 1er juillet 2017 Autres modifications (méthode de calculs (PER), suppression de l'exigence BNC pour le non résidentiel...
Certification(s) visée(s)	Attestation de formation permettant de prolonger l'agrément de conseiller PEB auprès de l'IBGE
Type de formation	Alternance PME

ORGANISATION

Durée	16 heures
Horaire	en journée Consultez les dates en ligne
Coût	300 €

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	Être conseiller PEB Comme pour le précédent recyclage, cette formation est
---------------------------------	---

Remarques

obligatoire pour toute demande de renouvellement de l'agrément (pour rappel l'agrément de conseiller PEB est valable pour une durée de cinq ans) mais il est vivement recommandé à tous les conseillers PEB, de suivre cette formation de recyclage dès que possible afin d'être à jour avec la réglementation PEB en vigueur pour les projets dont la demande de permis d'urbanisme sera déposée à partir du 1er juillet 2017.

Attention: le suivi du 3ème recyclage ne dispense pas de suivre les recyclages précédents.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en ligne sur [le site de l'organisme](#)

Pour s'informer uniquement

Plus d'infos : contactez le
Service FC : 02 370 85 12
Mail : info@efp.be

Organisme

efp - Formation continue
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp-bxl.be>